



Monsieur Nicolas GODART
Maire
Hôtel de Ville
62410 BENIFONTAINE

Hénin-Beaumont, le **20 NOV. 2023**

Nos réf. : MDF/PDe/LM

Objet : Modification simplifiée du PLU de
BENIFONTAINE

Monsieur le Maire, *cher Nicolas,*

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre courrier concernant le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre commune et pour lequel vous sollicitez un avis au titre du Schéma de cohérence territoriale.

Cette procédure consiste à apporter des modifications au règlement graphique et au règlement écrit, à savoir :

- L'extension d'un linéaire de protection du patrimoine naturel (parcelle AB0150)
- L'intégration des parcelles AB0094 (actuellement en zone U) et AB 0307 (actuellement en zone UH) en zone UE afin de permettre le développement potentiel de la brasserie existante au sein du tissu urbain sans engendrer de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.
- La modification de la hauteur des clôtures en zone U et UB (passage d'une hauteur maximale de 1.50 mètre à 2.05 mètres).

Au regard des orientations du Schéma de cohérence territoriale, ce projet de modification simplifiée de PLU n'appelle pas de remarques. Aussi, un avis favorable peut être émis au titre du SCoT.

Je vous prie de croire, **Monsieur le Maire**, à l'assurance de ma parfaite considération

Amitié,

Le Président,

Marcello DELLA FRANCA